

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Devenir physiothérapeute

2022-2023

Code : S.PH.370.1001.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Lecture de littérature scientifique en anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

3. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7 Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences Cb1 Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences Db1 Db2 Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4 Eb5 Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences Fb1 Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Initier la construction de l'identité professionnelle.
- Connaître le cadre d'exercice professionnel en s'appuyant sur les bases éthiques et légales.
- S'initier à la notion de développement durable en physiothérapie.
- Construire son projet de formation et mettre en place des stratégies d'amélioration des compétences.

- Comprendre les principes de la pratique probante, ainsi que s’initier à l'utilisation des bases de données et à la lecture critique.

4. **Contenus et formes d'enseignement**

Contenus

- Notion « être un.e bon.ne physio »
- Parcours professionnels
- Histoire de la physiothérapie
- Physiothérapie du futur
- Âgisme et représentations
- Bases juridiques et éthiques (notamment équité des soins)
- Concept de durabilité en physiothérapie
- Introduction au portfolio
- Outils pour gérer son temps
- Introduction à la pratique probante
- Éléments de lecture critique

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

5. **Modalités d'évaluation et de validation**

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

6. **Modalités de remédiation et de répétition**

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

7. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

8. Bibliographie principale

- Delany, C., Edwards, I., & Fryer, C. (2019). How physiotherapists perceive, interpret, and respond to the ethical dimensions of practice: A qualitative study. *Physiotherapy theory and practice*, 35(7), 663-676. <https://doi.org/10.1080/09593985.2018.1456583>
- Ferchichi-Barbey, S., Poget, F., Maric, F., & Christe, G. (2021). La physiothérapie comme actrice d'un système de santé plus durable. *Mains libres*, 38(2), 113-120. http://files.medhyg.ch/doc/Mains%20libres/MainsLibres_2021_2_web.pdf
- Hammond, R., Cross, V., & Moore, A. (2016). The construction of professional identity by physiotherapists: a qualitative study. *Physiotherapy*, 102(1), 71-77. <https://doi.org/10.1016/j.physio.2015.04.002>
- Kleiner, M. J., Kinsella, E. A., Miciak, M., Teachman, G., McCabe, E., & Walton, D. M. (2022). An integrative review of the qualities of a 'good' physiotherapist. *Physiotherapy theory and practice*, Prépublication. <https://doi.org/10.1080/09593985.2021.1999354>

9. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : HASLER Véronique

Descriptif validé le 21.07.2022, **par** EOP